

## AAC COLLOQUE

# *Forêts récréatives : gouvernance, territoires de vie et transition écologique*

**Mercredi 14 et jeudi 15 juin 2023**

**Maison de l'université, Campus de Mont-Saint-Aignan**

**Université de Rouen Normandie**

Depuis les Trente glorieuses et la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire, les espaces « naturels » sont largement fréquentés à des fins de loisirs, de sport et de tourisme (Augustin, 1995). Comme les littoraux et les montagnes, les forêts accueillent une myriade d'activités physiques et sportives jouant un rôle d'équilibre et de « respiration » dans une société où progressent l'urbain et la mobilité (automobile notamment). Ces pratiques offrent des façons de s'inventer et de faire société tandis que les appels à accélérer la transition écologique se multiplient (Corbin, 1995 ; Lequin et Sarrasin, 2008 ; Auger et al., 2021). C'est ainsi que la diffusion des pratiques récréatives en forêt constitue un objet pertinent pour interroger notre rapport à l'espace, à la nature et la société dans son ensemble (Lepillé, 2017). Ce colloque vise à mieux comprendre l'importance et la signification des usages récréatifs de la forêt en tirant partie des nombreuses recherches produites sur cet objet et en proposant de nouvelles approches. Il est question de comprendre comment ces pratiques – et les formes qu'elles revêtent – s'inscrivent dans des dynamiques sociales qui dépassent le cadre des loisirs. Il s'agit d'interroger la nature des liens qui unissent les individus à cet environnement singulier marqué par la prédominance des arbres mais qui relève d'une grande diversité paysagère, de situations administratives et d'enjeux territoriaux (Fournier et Massard-Guilbaud, 2016). Plus qu'un simple lieu d'accueil, les forêts façonnent des pratiques et des représentations du milieu, définissant des modes d'habiter (Machemehl et al., 2017).

La conquête des espaces naturels par les loisirs influence depuis plusieurs décennies les pratiques de gestion de la forêt. Les gestionnaires doivent concilier ces usages avec des préoccupations qui sont d'ordre économique (essentiellement liés à l'extraction du bois d'œuvre, d'industrie et d'énergie), qui relèvent de la protection contre les risques naturels ou encore liées au rôle écologique (stockage de carbone, régulation du climat local et réservoir de biodiversité). La multifonctionnalité est souvent considérée comme un défi tant l'accueil du public dans les espaces forestiers semble compliquer la tâche des gestionnaires qui doivent l'appréhender à l'aune de la préservation du milieu, de l'accessibilité, des conflits d'usage, de l'acceptation des pratiques de chasse et de l'exploitation forestière (Dehez, 2012 ; Arbez et al., 2017). Il faut aussi considérer que pour le public l'autorité du propriétaire et la légitimité des pratiques de gestion ne vont pas de soi et sont parfois vertement contestées au nom de la liberté d'usages ou de la préservation de l'environnement. Si la multifonctionnalité permet d'étendre les espaces ouverts au public, elle suppose des cohabitations plus ou moins conflictuelles entre pratiquants de loisirs mais aussi entre les différentes catégories d'usagers de la forêt. Plus largement, se pose la question de la gestion des « biens communs » et de la manière dont ces lieux de vie - faits d'attachement et de désirs – peuvent être cogérés et participer à la construction de projets communs. Dans cette perspective, les pratiques récréatives sont une façon de construire le lien entre l'individu et la société dans une perspective émancipatrice (Corneloup, 2021).

La place des loisirs en forêt pose une question d'aménagement du territoire. En France, la politique interventionniste qui poursuit des objectifs de développement économique après la Seconde guerre mondiale invite à s'interroger à la fois sur la prise en compte de l'enjeu environnemental et sur la constitution de systèmes d'accès au « vert » (Novarina, 2003). Dans les espaces boisés, l'accueil du public vise à satisfaire la demande d'accès aux espaces naturels remettant parfois en cause des formes d'organisation politique, sociale et environnementale antérieures. Elle pose la question du rôle des techniciens, des politiques et des usagers dans la définition des aménagements et donc dans la maîtrise de leurs implications. S'il est impossible de percevoir les effets de l'aménagement comme le produit d'un processus homogène, continu et apportant nécessairement le progrès, c'est notamment parce que l'aménagement procède à partir de plusieurs niveaux d'actions. Dans les territoires, il s'opère de l'extérieur par l'imposition de normes et contraintes, mais aussi par le bas en impliquant les acteurs privés et publics investis dans le territoire (Birks et al., 2022). D'où l'impérieuse nécessité de chercher à s'interroger sur ces différentes échelles d'intervention pour tenter de mieux comprendre au service de quels intérêts et territoires les forêts sont placées et comment les usages légitimes y sont définis ?

Ce colloque accorde une large place aux sciences sociales, mais les organisateurs invitent des chercheurs issus de toutes les disciplines scientifiques à proposer des communications. Les approches pluridisciplinaires ou interdisciplinaires retiendront particulièrement l'attention des membres du comité scientifique. Les propositions de communication peuvent être empiriques ou avoir davantage vocation à la généralisation. Elles doivent être originales. Le colloque sera l'occasion de rassembler - autour de tables rondes

notamment - des chercheurs et des personnes impliquées dans la gestion forestière dans l'ambition de construire un dialogue fécond entre recherche et action.

### Envoi des résumés :

Les propositions de communication d'environ 300 mots (titre, résumé et cinq mots clés) doivent être envoyées avant **le mardi 28 février 2023** à l'adresse : [foretrecreative@univ-rouen.fr](mailto:foretrecreative@univ-rouen.fr)

### Inscriptions :

150 euros pour les chercheurs permanents et 50 euros pour les chercheurs temporaires.

### Bibliographie

Augustin, J.-P. (1995). Sport, géographie et aménagement. Paris : Nathan.

Arbez, M. ; Carnus J.-M. & Kremer A. (2017). Forêts d'hier et de demain 50 ans de recherches en Aquitaine. Presses Universitaires de Bordeaux : Bordeaux.

Birks, C., Féménias D., & Machemehl C., (2022). Leading the ecological transition, facilitating the emergence of a metropolitan policy. Citizen participation and the place of the public in the woodlands of the Metropolitan Area of Rouen Normandy. Urban Planning, 2022, Volume 7, Issue 2.

Corbin, A. (1995). L'avènement des loisirs. Paris : Aubier.

Corneloup J. (2021). La transition récréative. Une utopie transmoderne, préface de Bernard Kalaora, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2021, 496 p.

Dehez, J. (2012). L'ouverture des forêts au public. Un service récréatif. Quae : Versailles.

Fournier, P. et Massard-Guilbaud G. (dir.). (2016). Aménagement et environnement. Perspectives historiques. Presses universitaires de Rennes : Rennes.

Lepillé, R. (2017). Forêts urbaines de loisirs. Usages récréatifs et manières d'habiter. Thèse sous la direction de D. Féménias et M. Bussi. Université de Rouen Normandie.

Lequin, M. & Sarrasin B. (2008). Tourisme et territoires forestiers. Vers de nouvelles perspectives de mise en valeur. PUQ : Québec.

Machemehl, C., Sirost. O. & Roul, R. (2017). The concept of 'dwelling' through leisure sport / L'habiter par les loisirs sportifs. Leisure/Loisir, 41, 1, 1-9. doi :10.1080/14927713.2017.1339998

Novarina G. (2003). Ville diffuse et système du vert / Edge cities and green spaces. In: Revue de géographie alpine, tome 91, n°4, 2003. Les agriculteurs dans la cité. pp. 9-17.

## Comité d'organisation

Florence ALLAER (Chargée de mission en gestion forestière durable, PNR Boucles de Seine)

Julien CHESNEL (Chargé de mission bois forêt, PNR Boucles de Seine)

Charly MACHEMEHL (MCF, HDR – STAPS histoire - Université de Rouen)

Damien FEMENIAS (PU – STAPS sociologie – Université de Rouen Normandie)

Charlotte BIRKS (Dr et ATEN – STAPS sociologie – Université de Rouen Normandie)

## Comité scientifique

Florence ALLAER (Chargée de mission en gestion forestière durable, PNR Boucles de Seine)

Denis AUGER (Professeur en loisir, Université du Québec à Trois-Rivières)

Marieke BLONDET (Dr, Anthropologie AgroParisTech).

Yves BOUVIER (Professeur, Histoire, Université de Rouen Normandie)

Jérôme BURIDANT (PU, Géographie, Université de Picardie Jules Verne)

Julien CHESNEL (Chargé de mission bois forêt, PNR Boucles de Seine)

Damien FEMENIAS (PU – STAPS sociologie – Université de Rouen Normandie)

Romain LAJARGE (PU, Géographie, Université de Grenoble)

Jonathan LENGLET (Dr., Chef du pôle transition écologique au Parc National de Forêts)

Charly MACHEMEHL (MCF, HDR – STAPS histoire - Université de Rouen)

Lucie VINCENOT (MCF, Ecologie, Université de Rouen Normandie)